

En tant qu'indépendant à titre principal ou conjoint aidant cotisant au maxi-statut, vous payez des cotisations sociales. Ces cotisations vous ouvrent un certain nombre de droits. Différents organismes sont à votre service pour vous donner toutes les informations sur les démarches à accomplir, les conditions à remplir, etc. Des solutions existent également pour vous aider en cas de coup dur financier ou d'une autre nature

Ce document vous donnera un aperçu général de vos droits, des mesures destinées à vous aider ainsi que les coordonnées des organismes auprès desquels vous pouvez vous adresser pour plus d'informations. **Conservez-le!**

Droit	Quoi/Pourquoi?	Contact	N° de tél.	Website
Votre famille				
Prime de naissance	Allocation de naissance	L'Entraide	02 743 05 10	www.entraidegroupe.be
Congé de maternité	8 semaines + allocation	Votre Mutuelle		
Aide à la maternité	105 titres-services gratuits après l'accouchement	L'Entraide	02 743 05 10	www.entraidegroupe.be
Prime d'adoption	Allocation d'adoption	L'Entraide	02 743 05 10	www.entraidegroupe.be
Congé d'adoption	Max. 6 semaines + allocation	Votre Mutuelle		
Allocations familiales	Allocation mensuelle	L'Entraide	02 743 05 10	www.entraidegroupe.be
Votre santé				
Frais médicaux	Remboursement des soins de santé, y compris les petits risques	Votre Mutuelle		
Maladie ou accident	Couverture dès le 2 ^e mois	Votre Mutuelle		
Maladie grave de votre enfant/partenaire	Dispense de cotisations et allocation	L'Entraide	02 743 05 10	www.entraidegroupe.be
Assimilation pour cause de maladie	Droits sociaux sans paiement en cas de cessation complète	L'Entraide	02 743 05 10	www.entraidegroupe.be
Du temps pour vous				
Entrepreneur remplaçant	Remplaçant en cas d'arrêt temporaire: volontairement ou en cas de maladie	SPF Économie Eunomia	02 743 04 82	www.entrepreneurremplacant.be www.eunomia.be
Votre pension				
Pour toutes vos questions	Demande, calcul, minimum, anticipation, ...			
Bonus pension	Complément : travail + 62 ans ou 44 ans de carrière	Numéro vert	1765	
Malus pension	Pénalité si prise de pension anticipée	L'Entraide	02 743 05 10	www.entraidegroupe.be
Travail après la pension	65 ans et au moins 42 ans de carrière : illimité	INASTI	02 546 42 11	www.rsvz-inasti.fgov.be
Pension Libre Complémentaire	Autres : attention, montants limités ! Supplément au montant de la pension: fiscalement intéressant !			
Vos cotisations sociales en cours				
Aide en cas de problèmes financiers temporaires	Facilités de paiement, dispense, exonération, réduction	L'Entraide	02 743 05 10	www.entraidegroupe.be
Cessation de votre d'activité indépendante				
Faillite ou cessation forcée	Faillite, incendie, catastrophe naturelle, allergie : max. 12 mois couverture soins de santé et allocation (plusieurs recours possibles à l'assurance en cas de faillite)	L'Entraide	02 743 05 10	www.entraidegroupe.be
Assurance continuée	Préservation des droits sociaux avec paiement limité	L'Entraide	02 743 05 10	www.entraidegroupe.be
Allocations de chômage	A certaines conditions pour les anciens salariés	ONEM		www.onem.be
Financement de votre activité indépendante				
Aide à la recherche de financement pour créer ou développer votre projet	Fédéral	Fonds de Participation	02 210 87 87	www.fonds.org
	Région wallonne	Sowalfin	04 237 07 70	www.sowalfin.org
	Région flamande	PMV	02 229 52 30	www.pmv.eu
	Région de Bruxelles-Capitale	SRIB	02 548 22 11	www.srib.be
Relations difficiles avec votre banque	Médiation entre vous et votre banque	Médiateur du crédit	0800 84 426	www.mediateurducredit.be
Votre personnel				
Différentes réductions sociales	Pour les 3 premiers emplois, employés âgés, ...	Votre secrétariat social		
Et aussi...				
Réglementation spécifique par région/secteur	Heures d'ouvertures, soldes, ...	SPF Économie Direction		www.economie.fgov.be
Changement ou cessation de votre activité	Enregistrement obligatoire via votre guichet d'entreprise	Eunomia	02 743 04 82	www.eunomia.be
Soucis à cause des travaux publics (avec difficultés financières)	Dès le 8 ^e jour : indemnité pendant max. 30 jours	Fonds de Participation	02 210 87 87	www.fonds.org



Contactez votre guichet d'entreprise pour les démarches d'installation ou un changement d'activité en tant qu'indépendant!